



## mon propriétaire veut vendre

Par **gusti**, le **14/08/2009** à **21:02**

bonjour, locataires dans une maison neuve depuis le 1er octobre 2008, mon concubin et moi mm avons effectué les tâches suivantes :

- pose de douche et wc
- vitrification des planchers
- tranchée creusée à la main pour enterrer câble électrique
- jet de 4 remorques de 600 kg de déchets et de divers gravas datant de la construction de la maison juchés dans le jardin dans une déchetterie à 20 km de notre domicile
- décaissement du terrain de remblais afin d'en faire un jardin agréable avec pelouse et terrasse
- création d'une cloison de séparation pour la chambre de notre bébé qui doit naître en octobre (avec accord du propriétaire) à l'étage, (les revêtements sont à notre charge bien évidemment comme la loi l'indique).

Ma 1re question:

\* n'ayant jamais osé demander des compensations sur le montant du loyer avant (le propriétaire est un "ami" en plein divorce conflictuel et re-formation d'un nouveau foyer), pouvons-nous y prétendre maintenant ( sur le bail ne figure aucune remarque dans le chapitre "travaux" )? nous avons pour preuve quelques photos, et de nombreux témoignages de voisins et amis.

et enfin

\* aujourd'hui le propriétaire nous annonce qu'il veut vendre cette maison au plus vite, (notre bail expire le 30 sept 2011 ) peut-il nous forcer à quitter la maison avant ?

Merci d'avance de votre réponse. cordialement C.G

Par **suyenbop**, le **17/08/2009** à **09:25**

1) vous pouvez toujours essayer, mais rien n'oblige le propriétaire d'accepter, il peut même vous poursuivre pour travaux sans son autorisation.

2) oui, s'il respecte le préavis, que le bail en général prévoit.

Par **Moz**, le **17/08/2009** à **10:59**

Sachez néanmoins que si votre propriétaire décide de vendre, vous avez un droit de

préemption.

Si c'est un "ami", n'hésitez pas à lui demander le meilleur prix.